

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	32 (1960)
Heft:	9
Artikel:	L'exposition OEV, Lausanne 1960
Autor:	Peillex, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'ouvrage et faire l'objet, s'il y a lieu, d'un nouvel accord formel. Au cas où cet accord ne se réalisera pas, le contrat devra être considéré comme rompu pour raisons de force majeure.

L'Association internationale des arts plastiques et l'Union internationale des architectes estiment que des rencontres entre peintres, sculpteurs et plasticiens d'une part, et architectes d'autre part, devraient être, autant que possible, favorisées à l'échelle nationale et internationale. Les deux organisations demandent aux autorités responsables de chaque pays, ainsi qu'à leurs sections et comités nationaux, de favoriser de telles rencontres.

15

L'exposition OEV

Lausanne 1960

Par Georges Peillex

Matériaux, espaces

Y a-t-il une place pour l'artiste dans le monde industriel ? C'est bien là, il n'y a pas à le dissimuler, la question qu'aujourd'hui encore il faut se poser, que pose cette manifestation collective des artistes de l'OEV qui du même coup suggère la réponse. Chaque jour et partout, rythmé par le labeur d'une humanité industrielle, il se fabrique des ustensiles, il se construit des bâtiments, et la question s'impose à nouveau : l'artiste peut-il utilement collaborer avec l'industriel en le mettant au bénéfice de son expérience plastique, ne peut-il pas prolonger la réalisation de l'architecte ? On a parfois pu reprocher aux artistes de contribuer à leurs difficultés matérielles par une certaine répugnance à affronter les problèmes d'ordre pratique.

Il n'y a, à nos yeux, rien à ajouter ni à retrancher à ce texte qui situe le problème aussi haut qu'il est possible. Nous craignons pourtant qu'il ne rencontre pas la totale adhésion de nos artistes, que nous savons préoccupés précisément de participer à ces concours auxquels ils sont seuls à croire. Certes, nous admettons la trop grande rareté des commandes et nous souscrivons à tout ce qui peut accroître l'intérêt du public pour l'œuvre d'art. Mais les prises de position de nos artistes nous paraissent appartenir au souci d'un équitable partage plus qu'au désir de participer réellement à la synthèse des arts qui n'est pensable que par la collaboration étroite des artistes dès les premiers moments de la création. Or, les pages qui viennent et qui sont consacrées à l'exposition organisée cet été à Lausanne semblent déceler une orientation beaucoup plus juste.

J.-P. V.



Photo Henriette Grindat

Jardin d'enfants

Tous les parcs publics doivent maintenant comporter un espace réservé aux enfants; c'est l'occasion pour l'imagination de l'artiste d'ordonner un espace propice aux ébats collectifs des enfants.

Les artistes de l'OEV en l'occurrence ont apporté un démenti catégorique à cette assertion en prenant l'initiative dont on peut apprécier les fruits aujourd'hui. Dans la perspective d'une exposition nationale qui se doit d'être une réussite à tous points de vue, mais mieux encore un reflet du génie helvétique, ils n'hésitent pas à solliciter l'attention ni à revendiquer leur part de l'immense tâche qui doit être assumée jusqu'en 1964. Pour tout dire, l'OEV caressait un projet qui visait à rien de moins que la construction au sein de l'Exposition nationale d'un centre culturel comprenant salles de conférences, salles d'exposition et quelques grands ateliers d'artistes. Cette réalisation serait intéressante à plusieurs titres: d'une part le public pourrait voir les artistes à l'ouvrage, les artistes trouveraient eux-mêmes là un cadre favorable à leurs travaux, et notre ville serait dotée enfin d'un équipement qui a toujours manqué aux activités culturelles et plus spécialement aux arts plastiques, puisque ces constructions seraient destinées à subsister après l'exposition.

Les membres de l'OEV sont gens pratiques et pas du tout dépendeurs de lunes. Ils eurent conscience que déposer une proposition était bien, mais que celle-ci aurait beaucoup plus de chances d'être prise en considération si elle était accompagnée d'une démonstration. Et comment, sinon par une exposition préliminaire qui serait en quelque sorte un répertoire de l'OEV. Dans un esprit parfaitement démocratique, les diverses sections de l'association se consultèrent afin de déterminer une formule, cependant que M. le syndic Chevallaz, bienveillant et compréhensif, accordait la disposition des jardins de Derrière-Bourg. L'emplacement trouvé, restait à définir le parti d'exposition. Les pavillons étaient exclus sur ce terrain exigu et si près de Saint-François. Il ne fallait pas, d'autre part, priver la population de cet espace d'air et de verdure, mais simplement solliciter son attention. C'est alors que naquit l'idée d'une exposition en deux parties, l'une, en haut, visant à une présentation didactique, l'autre, en bas, aménagée en jardin, servant à l'illustration des principes énoncés dans la première. Dans l'ensemble, il s'agissait de plaider la cause de l'art monumental tout en montrant le parti que les artistes peuvent tirer de matériaux déterminés, de faire connaître les vertus d'une pièce d'art d'une certaine échelle dans un bâtiment et de laisser entendre l'avantage qu'il y aurait à susciter, dans une intégration des arts, l'intervention de l'artiste dès le début des travaux de l'architecte.

Pour une telle démonstration, le problème fut pris à sa base, c'est-à-dire que chaque artiste a trouvé en face de lui un matériau à partir duquel il parviendrait à l'expression en lui enlevant sa force d'inertie anonyme pour le charger d'une portée poétique. Dans une collaboration extrêmement sympathique de l'art et de l'industrie, collaboration que l'on voudrait voir s'implanter dans les mœurs et porter ses fruits à longueur d'année, l'exposition fut édifiée dans l'ordre de plusieurs sections soit: le béton et ses dérivés, les métaux, le bois, les briques et terres cuites, le jardin d'enfants. Par cette exposition, que ses initiateurs chargent d'un certain caractère de dialectique, et où l'on prisera selon les cas l'ingéniosité, la grâce, la puissance, l'élégance ou simplement une beauté tranquille née du parfait accord entre un matériau et les

lignes que lui impose l'artiste, ce dernier entend prouver qu'il a un rôle à jouer dans la vie quotidienne, pas un rôle d'architecte, mais de collaborateur de celui-ci et de l'industriel, en tant que spécialiste. Mais il veut aussi louer les bienfaits d'une certaine rhétorique du silence, des zones de repos et des oasis de fraîcheur aménagées au milieu de l'agitation moderne. On n'a pas tout dit sur le caractère indispensable d'un certain superflu. Qui dira l'importance sociale, le rôle direct et directement efficace de l'œuvre d'art sur l'homme de la rue?

Est-il besoin de le préciser, l'OEV n'a pas la prétention de proposer ici un répertoire complet des possibilités d'utilisation du béton ou des autres matériaux. Ce ne sont là que quelques suggestions prises parmi d'autres par des artistes qui espèrent convaincre le public, et tout autant les industriels, en pensant qu'alors ceux-ci leur donneront beaucoup d'autres occasions de nouvelles démonstrations. Loin de leur idée, au demeurant, de vouloir en remontrer aux techniciens; il s'agit tout au contraire d'unir des forces différentes pour mieux atteindre un but commun. L'alliance de l'art et de l'industrie s'impose de plus en plus comme une nécessité, non pas seulement en tant que devoir social à l'égard des artistes, mais aussi pour le bénéfice des industriels et d'une façon générale un meilleur équilibre des valeurs dans notre pays. L'artiste ne doit plus être menacé d'isolement, car il ne travaille pas pour une chapelle, mais pour un grand public qui s'en trouve bien et passe avec plaisir devant les œuvres d'art, même s'il n'en a pas directement conscience. Dans cet ordre d'idées, une manifestation qui fait descendre l'art dans la rue ne peut manquer d'apporter des enseignements intéressants. On peut en tout cas l'espérer, et ce sera la juste récompense des efforts déployés par les artistes de l'OEV.